

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>re</sup>  
NIVRELET, libraires :  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 55 minut. soir,	Omnibus.	9 heure 50 minut. mat.	Express.
4 — 30 — —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 47 — —	matin, Express-Poste.	6 — 23 — —	soir,
9 — 4 — —	Omnibus.	9 — 28 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 2 minut. matin,	March.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

L'agitation de la Toscane commence à se calmer ; les populations ont enfin compris les résultats de la paix de Villafranca ; elles ont senti que l'indépendance de l'Italie ne saurait sortir de l'agitation et qu'il leur appartenait de continuer la tâche commencée par l'Empereur des Français. Déjà les intentions de Napoléon III y sont appréciées avec justice ; on reconnaît que S. M. n'a pas abandonné la cause qu'il voulait servir, et que sans changer de but il a changé de moyen.

C'est ce qui résulte d'une correspondance adressée de Florence le 21 juillet au *Corriere mercantile*, et nous accueillons avec plaisir ces symptômes favorables à la cause italienne.

Le roi Victor-Emmanuel vient d'ailleurs, et nous l'en félicitons, d'enlever tout prétexte à l'agitation révolutionnaire : nous apprenons de source certaine que Sa Majesté vient de rappeler les commissaires piémontais envoyés durant la guerre dans les Etats italiens.

Le jour où les Italiens voudront sérieusement comprendre que la France ne protégera jamais le désordre et la révolution, ce jour-là les Italiens seront libres, car ils tiennent maintenant leur sort entre leurs mains, et le sang généreux versé par nos soldats sur les champs de bataille de Magenta et de Solferino sera la semence fertile d'où sortira l'indépendance de la péninsule.

Il résulte d'un article du *Moniteur toscain*, que M. Celestino Bianchi, de retour à Florence, d'une mission auprès de S. M. Victor-Emmanuel, aurait donné l'assurance que tout portait à croire que l'Empereur des Français et le roi de Piémont, ainsi que les autres souverains de l'Europe, « ne permettraient pas qu'on impose des restaurations qui seraient en Italie un ferment perpétuel de révolution. »

Le commissaire toscain a également dit que les populations voulaient avoir la confiance « que leurs vœux ne seraient pas méconnus, quand ce pays se montrant en ordre et tranquille ; donnera à l'Europe des garanties de son aptitude à jouir de la liberté constitutionnelle. »

Le *Journal de Mayence* publie le texte des préli-

minaires de paix arrêtés à Villafranca ; ce texte diffère en quelques points de l'analyse télégraphique qui nous était parvenue.

La *Gazette de Vienne* annonce que le blocus de Venise a été levé le 15 juillet.

Une correspondance de Madrid donne comme probable l'ouverture des cortès pour le commencement d'octobre.

Des arrestations ont été faites à Olevenza, Badajoz et Séville, par suite des dernières conspirations démocratiques. Il paraît qu'on a saisi à Sixto Camana des listes et des papiers qui compromettent beaucoup de monde.

Paris, 26 juillet. — On parlait l'autre jour dans le parlement anglais des armements maritimes de la France, et l'on semblait y voir la cause principale du développement excessif du budget anglais de la marine et de l'armée.

Le *Moniteur* démontre par des chiffres que le budget français, pour les mêmes chapitres, est beaucoup au-dessous de celui de l'Angleterre. Le budget de la marine française, pour 1860, est de 123 millions et demi ; il était de 128 millions et demi en 1847. Le budget de la marine anglaise, pour 1859, est de 320 millions. Ces chiffres sont significatifs, et il faut chercher ailleurs que dans les armements de la France la cause des énormes dépenses auxquelles l'Angleterre se livre depuis quelques années pour augmenter sa flotte et son armée.

Nous concevons du reste, jusqu'à un certain point, les préoccupations d'une grande nation, qui a possédé longtemps la supériorité maritime, et qui ne veut pas déchoir. Lord Lyndhurst vient de se faire encore l'interprète de cette susceptibilité ; il a interpellé le gouvernement pour savoir s'il est vrai que la flotte française fût armée de canons rayés et si la flotte anglaise avait reçu le même perfectionnement.

Le duc de Somerset a répondu que le fait était vrai, et que la flotte anglaise ne serait pas armée de canons rayés avant quelques mois. Lord Lyndhurst a d'ailleurs prit soin de déclarer qu'il n'avait nullement l'intention d'offenser la France, mais que dans son opinion l'Angleterre devait toujours être assez forte par elle-même pour n'avoir pas à comp-

ter sur la réserve ou la modération d'une puissance étrangère.

L'incident n'a pas eu d'autre suite.

Le Piémont prendra décidément part à la réunion de Zurich. Nous n'en avions jamais douté. On annonce que S. M. le roi Victor-Emmanuel a désigné comme plénipotentiaire M. des Ambrois, sénateur du royaume. C'est un homme très-éclairé et très-spirituel, qui jouit de la confiance générale. Il paraît que M. des Ambrois se rendra d'abord à Paris.

Du reste, le moment de la réunion approche.

M. le comte Colloredo, chargé de représenter l'Autriche, a quitté Rome où il est définitivement remplacé par M. le baron de Hubner. Les deux diplomates se rendent ensemble à Vienne ; ils sont arrivés hier à Trieste par le bateau à vapeur d'Ancone. Après avoir pris ses instructions à Vienne, M. le comte Colloredo partira pour Zurich.

L'*Opinione* de Turin prétend que la réunion de Zurich n'a pas d'autre but que de convertir les préliminaires de Villafranca en traité de paix, et régulariser la cession de la Lombardie au roi de Sardaigne. Quant aux autres questions relatives aux duchés, à la Toscane, aux Romagnes, aux gouvernements et aux peuples des autres puissances italiennes, ce journal pense qu'il n'appartient ni à la France ni à l'Autriche, comme grandes puissances, ni au Piémont, comme puissance italienne, de régler seules de pareilles questions, qui, touchant à l'équilibre européen, réclament l'intervention de toutes les grandes puissances.

Nous ne savons pas si l'*Opinione* est bien informée, mais nous pensons comme elle que les questions générales seront d'autant plus solidement réglées qu'elles l'auront été avec le concours de l'Europe.

Cependant la réunion d'un congrès est évidemment subordonnée à la nature même des questions à résoudre. — Auguste Vitu. (Le Pays).

On lit dans le *Moniteur* :

On cherche en Angleterre à attribuer à la France la cause des charges qu'on impose au peuple anglais pour les « défenses nationales. » C'est la prétendue exagération de nos armements qui sert de justifica-

FEUILLETON

LES ENFANTS DE LA NEIGE

Première Partie.

(Suite.)

Tous les meubles étaient fermés avec un soin scrupuleux, et jamais un papier ou une lettre oubliée n'avait laissé soupçonner la nature des relations et de la correspondance du commis de M. Reiganum. Des livres de commerce avaient seulement permis de supposer que M. Derville s'occupait d'affaires ; mais quelles affaires ?

Les coups-d'œil par les joints de rideaux et par les serrures, n'avaient rien appris de plus. Jamais une réunion de plaisir ou de désœuvrement n'avait été éclairée par la lampe du jeune homme ; deux ou trois fois seulement, à une heure avancée, on avait constaté la présence de quelques personnes chez le commis, mais la conversation dont on avait saisi des lambeaux, se tenait en langue étrangère.

De ricochets en ricochets, les récits relatifs à M. Derville étaient arrivés jusqu'aux oreilles du propriétaire qui employait quelques capitaux dans des opérations de

banque, et dont précisément le banquier Reiganum était l'intermédiaire.

— Est-ce que vous n'avez pas dans vos bureaux un de mes locataires ? avait demandé le propriétaire au banquier allemand, sans avoir l'air d'y mettre d'autre importance que celle qu'implique un renseignement de solvabilité.

— Est-ce qu'il vous paie mal ?

— Au contraire, M. Derville est d'une exactitude scrupuleuse.

— Ah ! c'est de M. Derville que vous voulez parler ? avait dit le banquier avec un sourire équivoque, c'est un habile homme, un garçon qui peut aller loin si son intelligence est secondée par les circonstances.

— Mais enfin quel homme est-ce ?

— Vous l'avez dit vous-même, mon commis ; je ne puis vous en dire davantage.

Le questionneur vit à l'air de M. Reiganum qu'il n'avait rien de plus à apprendre, et comme au fond il se souciait peu de ce qui occupait ses locataires, il n'insista pas.

C'était cet homme qu'aimait Félicie.

Une politesse échangée et un service rendu avaient provoqué quelques mots, les premiers que M. Derville eût dit à quelqu'un de la maison.

Sans comprendre pourquoi, Félicie avait balbutié et rougi.

Un regard expressif l'avait remercié de son trouble comme d'une promesse.

Confuse et mécontente sans comprendre pourquoi, la fille du capitaine chercha à ne plus songer au caissier ; ses efforts, comme d'usage, allèrent contre le but qu'elle se proposait. Elle songeait involontairement au jeune homme, elle entendait, comme on entend une de ces mélodies qui s'imposent à la mémoire, la voix accentuée qui deux ou trois fois avait retenti à ses oreilles ; cette voix, à laquelle la mélancolie donnait un charme, complétait l'impression produite par l'extérieur.

M. Jules Derville entra dans la pensée de Félicie par la brèche sans cesse ouverte de la rêverie.

Nature réfléchie, M<sup>re</sup> Desrozières ne pouvait se soustraire aux obsessions d'un souvenir qui se ravivait de jour en jour. Ce n'était pas encore de l'amour, mais c'en était le préambule.

Comme s'il eût pu lire dans le cœur de sa voisine, M. Derville s'attacha sans affectation apparente à multiplier ses rencontres ; il alla jusqu'à accompagner ses saluts d'un sourire, dérogation significative à ses habitudes. Cet homme semblait avoir le don de faire supposer, autant et mieux que ce que disent les poursuivants vulgaires.

tion à l'accroissement considérable des budgets de la guerre et de la marine de la Grande-Bretagne.

La comparaison de nos budgets avec les budgets anglais fera voir combien ces appréciations sont erronées.

Depuis 1853 le budget anglais s'est élevé de 13,438,000 livres sterling, soit 336 millions de francs, et les services de la guerre et de la marine entrent dans cet accroissement pour 200 millions. Dans l'année qui commence, ces deux budgets coûteront en Angleterre plus de 650 millions, dont pour la guerre 332,500,000 fr., et pour la marine 320 millions.

En France, le budget de la guerre tel qu'il a été voté pour 1860, ne s'élève qu'à 359,458,744 francs, et le budget de la marine à 123,503,143 francs (1). C'est un ensemble d'environ 463 millions, par conséquent bien au-dessous des dépenses de la Grande-Bretagne pour les mêmes services.

Il y a pour le budget de la guerre une somme variable et qui dépend du prix des denrées. C'est principalement à cause de leur prix élevé qu'en 1859 le budget de la guerre s'élève à 361,917,500 francs, tant pour le chiffre originellement voté que pour les crédits supplémentaires prévus. Pour le ministère de la marine, les dépenses s'élèvent à 122,963,883 francs. En 1858, le ministère de la guerre a dépensé 376,822,535 francs, et le ministère de la marine 137,980,260 francs. Maintenant si on se rapporte à l'année 1853 pour voir quel était notre état avant les préparatifs de la guerre de Crimée, on verra que le compte définitif s'élève pour la guerre à 322,740,809 francs, et pour la marine à 99,195,965 francs.

Enfin, si on veut jeter un regard plus loin en arrière et prendre les dernières années au dernier gouvernement, on verra que pour la guerre nous sommes au-dessous de la dépense de 1847, qui s'est élevée à 373,365,981 fr. (2), et pour la marine, qui a été de 128,637,509 fr. (3). Sans doute les chiffres pour 1859 et 1860 ne comprennent point les frais de la guerre d'Italie et de Cochinchine, qui ne peuvent point encore être complètement appréciés; mais il est probable que l'emprunt de 500 millions laissera une somme considérable disponible après le prélèvement de ces dépenses, et qu'une fois que les événements qui les ont motivées seront accomplis, elles rentreront dans l'état normal.

On se demande donc si c'est à la France et ses armements extraordinaires qu'il faut attribuer les charges exclusives qu'on fait peser sur le peuple anglais, ou si ces dépenses et les impôts qui en sont la suite ne doivent pas être attribués à d'autres causes.

Une dépêche télégraphique, publiée en supplément par le *Journal français de Francfort*, annonce

(1) Il faut remarquer que les budgets de la guerre et de la marine contiennent, outre les dépenses de solde et d'entretien des effectifs et celles du matériel de la guerre et de la marine, toutes les sommes affectées, chaque année, à des travaux extraordinaires du génie militaire et des ports maritimes.

(2) Dans ce chiffre figuraient les dépenses de l'Algérie, portées aujourd'hui à un budget spécial pour 16,500,000 fr.

(3) Dans ces calculs ne figurent pas les exercices 1854, 1855, 1856, 1857, qui ont été affectés pour les dépenses de la guerre de Crimée.

insignifiants dans d'autres circonstances, ces détails prenaient une valeur de l'attitude exceptionnelle du jeune homme.

Quand le caissier chercha à voir plus souvent Félicie, Félicie chercha à l'éviter comme on évite un péril dont on a le sentiment plutôt que la preuve. Son esprit était alarmé, sa raison combattait son cœur, mais la raison n'avait que des arguments sans valeur, puisqu'aucun obstacle moral ou matériel ne s'élevait entre elle et l'homme qui avait surpris son âme par le joint de l'intérêt.

D'ailleurs, le capitaine et Justin n'avaient encore rien dit ou rien fait qui pût aider à combattre le sentiment contre lequel luttait la jeune fille.

En la voyant l'éviter, M. Derville, sous un prétexte bien choisi qui ne trompa que le père, parvint à se faire ouvrir la maison. Ses visites courtes et rares se tinrent dans de telles limites, que la clairvoyance et la curiosité se trouvaient en défaut.

Au bout de quelques semaines, Félicie n'avait plus rien à deviner. M. Derville lui avait exposé avec beaucoup de tact le but de son entrée à la maison. Son rêve était l'amour d'une femme qui lui fit oublier de grandes épreuves; son but, de lui procurer les jouissances d'une grande fortune. De ces généralités transparentes dites de ce ton confidentiel, qui vaut une précision, le jeune homme était arrivé à formuler nettement ses intentions, seulement un motif impérieux l'obligeait à un ajournement

que le grand-duc de Toscane, Léopold II, né le 8 octobre 1797, a abdicé en faveur de son fils Ferdinand, né le 10 juin 1835, et marié avec Anne-Marie, fille du roi régnant de Saxe, née le 4 janvier 1836, et morte à Naples, au mois de février 1859. Le prince héréditaire Ferdinand a une fille, l'archiduchesse Marie-Antoinette, née le 10 janvier 1858.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 25 juillet. — Le *Morning-Post* dit que l'Angleterre serait disposée à prendre part au Congrès, si des réformes constitutionnelles y sont proposées et si aucun soldat autrichien ne doit rester en Italie.

Berlin, 26 juillet. — On mande de Trieste que, d'après des nouvelles de Lussin et de Quarnero, ces deux points se trouvent entièrement évacués, la flotte française étant partie sans y laisser un seul navire.

Rome, 23 juillet. — Le Pape a reçu en audience extraordinaire le duc de Grammont; cette audience a duré deux heures.

Des lettres de Rome assurent que la présidence honoraire du Pape a été admise en principe dans une conférence à laquelle assistaient six cardinaux; la plupart des cardinaux auraient opiné en faveur de la présidence.

M. de Menneval est reparti le 24 juillet pour la France. M. de Hubner a été mandé à Vienne dans le plus bref délai.

Naples, 23 juillet. — M. Elliot est définitivement accrédité comme ministre d'Angleterre à Naples; il a remis à la reine une lettre autographe de la reine Victoria. — Havas.

Nous lisons dans une lettre écrite du quartier-général de l'armée d'Italie.

Depuis la conclusion de la paix, beaucoup d'officiers étrangers viennent visiter nos camps.

Avant nos campagnes de Crimée et d'Italie, ces messieurs venaient étudier nos institutions militaires dans nos garnisons de France, et même en Algérie. Nos régiments les ont vus maintes fois à Paris, parcourant les cours et les chambres des casernes, visitant nos salles d'armes, nos écoles régimentaires, et assistant à nos manœuvres du Champ-de-Mars. A Vincennes, ils suivaient avec intérêt les exercices des écoles normales de tir et de gymnastique. L'escrime à la baïonnette et les mouvements rapides de nos chasseurs à pied les remplissaient d'admiration.

Émerveillés de ce qu'ils avaient vu à Paris, les officiers étrangers, continuant leur tour de France, allaient à Metz visiter l'École impériale de pyrotechnie et l'usine à poudre de guerre établie dans une île sur la Moselle. A Caen, ils visitaient le dépôt général de remonte, et à Saumur l'École impériale de cavalerie, dont la réputation est si justement méritée. Ces officiers appartenaient à des nations amies, ils étaient animés du désir de s'instruire, leur curiosité était naturelle; et la France, avec cette courtoisie chevaleresque qui la distingue, se prêtait à la satisfaire de la meilleure grâce du monde.

momentané.

Dégagée du roman et du vague, la situation devint ce qu'elle devait être. Félicie n'eut plus de raison pour s'arrêter sur une pente dont elle voyait l'aboutissant.

Elle aimait sans réserve, avec toute la profondeur propre aux natures naïves et sérieuses, et la sécurité que lui donnait l'idolâtrie dont son père l'entourait. Confiante parce qu'elle aimait, patiente parce qu'elle croyait, il ne lui vint pas même la pensée de presser la conclusion d'un projet qui avait rapidement développé un sentiment que le hasard et les circonstances avaient fait germer.

Sans l'incident du jour de l'anniversaire, la jeune fille eût continué à vivre patiemment dans ce monde idéal, enrichi, comme la voûte du ciel, des milliers d'étoiles qui y sèment l'espérance et l'amour.

Les projets de M. Desroziers avaient chassé le rêve et dissipé les chastes mirages de l'imagination; malgré les résistances pudiques du cœur, la nécessité lui arrachait un secret qu'il appartenait à un autre de révéler.

La tristesse infligée au père et le chagrin profond causé à son fils adoptif par une déclaration inattendue, se compliquaient maintenant de la conduite inexplicable, bizarre, si ce n'était injurieuse de l'homme qui était venu troubler la quiétude de tous, et renverser des espérances depuis longtemps entretenues.

Depuis le moment où Félicie avait parlé, l'intérieur

Enfin, lorsque la guerre a été déclarée, ces messieurs, pour continuer leurs études sur l'armée française, sont venus, en compagnie de journalistes parisiens et autres touristes aguerris, nous contempler à l'œuvre, à l'aide de longues-vues, des hauteurs d'où l'on découvrait les champs de bataille de l'Italie.

Aujourd'hui que la paix est faite, ils viennent nous visiter sous la tente. Ce n'est certes pas là le côté le moins curieux de leurs observations, mais c'est là que l'imitation devient surtout difficile. On copie un plan, on imite une carabine, des balles coniques et des canons rayés: on n'emprunte ni un caractère, ni une âme, c'est la nature, c'est Dieu même qui les donne.

Quoi qu'il en soit, les étrangers peuvent voir, dans nos camps, où réside la force morale de notre armée. En garnison, l'officier vit dans une sphère, le soldat dans une autre; en campagne, la grande famille militaire est confondue, et le lien intime qui l'unit est complet. Dans la plupart des armées étrangères, la ligne de démarcation qui sépare l'officier du soldat existe en paix comme en guerre. Dans les deux cas, elle reste invariable, ou à peu près, puisque le destin l'a tracée et que rien ne paraît devoir la modifier.

Dans un camp français, au contraire, elle s'efface pour ainsi dire; le soldat de la veille était appelé peut-être à devenir l'officier du lendemain. C'est que nous possédons, en France, ce qu'on appelle l'officier de troupe, cet exemple vivant de ce que le soldat valeureux peut espérer. Voyez ce vieux capitaine au bivouac, au milieu de sa compagnie, comme un père au milieu de ses enfants. Ses grenadiers savent qu'il a porté autrefois le sac tout comme eux; que, s'ils sont braves comme il l'a été, ils peuvent devenir officiers comme lui, et retourner un jour dans leur village avec une épaulette d'or et la croix d'honneur. Que de différence entre l'homme qui a l'espérance au cœur et celui qui en est privé!

Au simple exposé qui précède, si l'on ajoute l'intelligence de nos soldats, leur entraînement admirable, leur élan irrésistible, leur dévouement à l'honneur et à la patrie, on aura tout à la fois un grand sujet de méditation et l'explication de bien des victoires. Et pourquoi irait-on chercher cette explication ailleurs, puisque les armées que nous combattons, et c'est justice à leur rendre, sont reconnues aussi braves que les nôtres?

Cependant, plus que jamais liés à l'Empereur par la fraternité du champ de bataille, nos soldats étaient prêts à marcher et à vaincre encore, sous ses yeux et à sa voix. Sa sagesse et sa volonté souveraine ont prononcé, et aujourd'hui l'espérance de l'armée est fixée sur le jour prochain où elle reverra la patrie. Chose étonnante! nous comptons douloureusement aujourd'hui les vides que la mort a faits dans nos rangs, et nous les comptons moins sur le champ de bataille. C'était, sans doute, parce que le sort qui avait choisi nos frères pour victimes pouvait nous frapper aussi; nous pouvions alors tomber comme eux, et nous songeons maintenant que nous reverrons la France et qu'il ne la reverront plus.

La grande majorité de nos soldats se compose d'honnêtes et laborieux habitants des campagnes.

Bientôt beaucoup d'entre eux seront rendus par la paix au champ de leur père qui leur racontait dans

de la maison n'était plus reconnaissable. Justin, accablé, ne trouvait pas dans ses travaux un palliatif à son chagrin. Il était devenu morne et luttait sans succès contre le découragement qui brise les ressorts de l'énergie. On ne le voyait presque plus chez le capitaine, il évitait de se trouver en face de M<sup>me</sup> Desroziers à laquelle sa présence causait un pénible embarras. Le pauvre garçon faisait peine à voir; en huit jours, ses traits s'étaient altérés de façon à le rendre presque méconnaissable.

Cloquet, de son côté, ne trouvait plus, que par excès d'habitude, les sallies gasconnes qui avaient fait sa réputation à l'hôtel des Invalides, comme jadis au régiment. Il jurait sans cause, à tout propos; il était inabordable et insupportable, se promenant seul, l'air refragné, il s'épanchait en apostrophes à haute voix, sous la forme du soliloque.

L'attitude du capitaine était plus difficile à définir, s'il aimait le fils de son compagnon de guerre, il aimait bien autrement sa fille, et malgré le chagrin que lui avait causé la découverte d'un sentiment inconciliable avec ses plans, malgré le contre-coup qu'il avait ressenti à la vue de la douleur muette de Justin, il se fût aisément résigné.

Mais le temps écoulé depuis l'aveu de Félicie, le silence et le départ de M. Derville, le soin qu'il avait mis à effacer sa trace, commençaient à donner un cours inquiétant à ses idées. La susceptibilité ombrageuse du soldat

leur enfance les hauts faits de Napoléon I<sup>er</sup>, comme ils rediront eux-mêmes un jour à leurs fils la gloire de Napoléon III. (Le Pays)

#### FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

On se préoccupe beaucoup dans le public de l'époque à laquelle doit avoir lieu l'entrée à Paris des troupes revenant de l'armée d'Italie. Voici, d'après des lettres reçues des divers corps de la garde impériale et de la ligne, et les renseignements recueillis à ce sujet quels sont les mouvements qui se préparent, dit-on, en ce moment :

La division de grenadiers de la garde, dont le régiment de zouaves fait partie, a dû arriver hier à Milan, d'où elle partirait pour Gênes, où elle serait dans quelques jours. Là elle s'embarquerait pour Marseille, et elle reviendrait par les voies rapides à Paris, où elle arriverait vers le 5 août prochain. Cette division commencerait le mouvement qui serait suivi par la division des voltigeurs de la même garde, dont fait partie le bataillon de chasseurs à pied. Cette seconde division arriverait à Paris vers le 10 août.

Une brigade par chaque 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> division d'infanterie des divers corps de l'armée d'Italie suivrait la même voie, et arriverait successivement dans la première quinzaine d'août.

Quant à la cavalerie et à l'artillerie, leur route serait tracée par Suse, le mont Cenis et Saint-Jean-de-Maurienne.

Au fur et à mesure de leur arrivée aux abords de la capitale, toutes les troupes revenant ainsi de l'armée d'Italie seraient dirigées sur la place de Saint-Maur, près de Vincennes, où elles seraient campées jusqu'au 15 août, jour de la fête de l'Empereur et de leur entrée à Paris.

— On écrit de Bâzonges-la-Pérouse au *Journal d'Ille et-Vilaine* :

Depuis que je me connais, je n'ai jamais vu une journée semblable à celle-ci. Il tonne encore (huit heures et demie du soir); depuis six heures du matin, c'est le cinquième orage. Ce matin, à six heures et un quart, notre ville a été littéralement couverte de feu. La foudre est tombée sur la tour de notre église, et a renversé le petit clocher qui la surmontait, sur le toit de l'église et des maisons environnantes. Des pierres de plus de 150 kilogrammes sont tombées sur les dalles de granit qui forment le pavé de l'église, et les ont brisées après avoir défoncé plafonds, lambris, bancs et chaises.

M. Gougeon disait sa messe; beaucoup de personnes y assistaient; plusieurs ont été blessées, heureusement par des débris de plâtre ou de couverture, car si les masses de granit étaient tombées sur quelqu'un, on aurait eu de grands malheurs à déplorer.

Le tonnerre est tombé sur la croix et l'a renversée, ainsi que la moitié de la lanterne; il a sillonné et lézardé la tour, puis, après plusieurs allées et venues bizarres, des dégâts commis partout sur son passage, est allé se perdre dans une citerne voisine.

— On nous mande de Madrid, 18 juillet :

Il y a des années qu'on n'avait éprouvé en Espa-

gne des chaleurs aussi horribles que celles de cet été. On assure que, le 9 juillet, le thermomètre est monté à Séville jusqu'à 36 degrés Réaumur. Le gouvernement continue à recevoir de divers points des nouvelles de malheurs qui ont frappé des personnes et des bestiaux; à Cineo Villas et autres communes rurales, il y a eu des cas si fréquents d'asphyxie sur des moissonneurs, que les autorités locales ont été réduites à défendre, sous les peines les plus sévères, de scier les blés depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

— Après avoir suivi les principaux épisodes de la guerre à laquelle la paix vient de mettre fin, l'*Univers illustré* reprend la série de ses illustrations artistiques et rend aux beaux-arts, aux actualités de toutes sortes, la place occupée par des scènes de batailles. Aux portraits des personnages qui ont rempli les principaux rôles dans les affaires italiennes, aux vues des endroits qui ont servi de théâtre à nos succès, ce beau journal va faire succéder des pages non moins attrayantes, où viendront comme auparavant, se concentrer les fruits de tant de riches imaginations. Se mettant ainsi à la portée des circonstances et sachant s'emparer à propos de celles qui peuvent plaire à ses nombreux lecteurs, les émuover, les charmer, il n'est pas étonnant que l'*Univers illustré* gagne dans l'esprit du public et voie son succès s'agrandir chaque jour. Aussi constatons-nous avec plaisir que, de même que les plumes de ses collaborateurs et les crayons de ses artistes vont en tous lieux chercher les faits intéressants, les sites pittoresques, les chefs-d'œuvre les plus dignes d'être connus, de même ses numéros pénétrèrent partout où l'on sent le besoin de savoir, de s'instruire et de charmer d'une façon utile ses loisirs.

Le prix de l'abonnement pour l'année est de 10 fr; on s'abonne à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Ce journal a déjà publié deux volumes, qui contiennent chacun plus de 150 belles gravures. Prix du volume : 5 fr.

Bureaux : rue Bonaparte, 13, à Paris; — chez tous les libraires et dans les principales gares de chemins de fer.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Grignon, maire de Douces, a déposé entre les mains de M. le trésorier de la Manutention à Saumur, une somme de 124 fr. 10 c. et 130 kilogrammes de linge, qui lui avaient été adressés à lui-même pour les blessés et les familles des victimes de l'armée d'Italie.

Les chaleurs intolérables qui règnent depuis quelque temps ont attiré, paraît-il, l'attention de l'administration sur la condition à la fois si modeste et si digne d'intérêt des facteurs ruraux. On cite, dans plusieurs cantons, des facteurs ruraux qui n'ont pas à parcourir chaque jour moins de huit à dix lieues. C'est à peine si les chevaux, sous un soleil ardent, pourraient résister à de pareilles fatigues.

On assure donc qu'il est question d'accorder deux jours de repos par mois aux facteurs ruraux, dont le traitement modique ne dépasse guère 1 fr. 50 par

promit de le découvrir pour aviser ensuite.

Un premier résultat avait été obtenu. La trace du commis de M. Reiganum paraissait retrouvée. M. Derville était à Paris, mais qu'y faisait-il, pourquoi persistait-il dans une conduite qu'une absence avait pu excuser, que son retour rendait inconcevable?

Si le sentiment profond qu'éprouvait M<sup>lle</sup> Desrozières n'eût pas poussé de si profondes racines, si l'explication qui avait détruit les espérances de Justin et ses suites, n'avaient complètement anéanti la paix et le bonheur de la famille, Lucien eût reculé devant la tâche et laissé au temps le soin de remédier au mal. Mais, redoutant une catastrophe, il se sentit obligé d'agir.

Il lui fallait des renseignements sur l'homme; il était nécessaire avant tout qu'on le retrouvât, quel que fût le sens de sa conduite envers lui. C'est ainsi qu'il sut que M. Derville n'était plus dans les bureaux de M. Reiganum, et que, là comme ailleurs, il avait rompu le fil de ses relations. C'était décidément un parti pris, qui révélait un autre but que celui de se soustraire à l'accomplissement d'un projet qu'à la rigueur il pouvait traiter légèrement.

Lucien se trouva affermi dans l'idée qu'il avait conçue dès le principe, et il n'en fut que plus décidé à intervenir.

(La suite au prochain numéro.)

jour. Un facteur postulant, rétribué par l'administration des postes, servirait alors de suppléant.

Nous lisons dans l'*Union bretonne* de lundi :

« Hier, à quatre heures et demie du soir, un incendie dont les proportions ont été rapidement considérables a dévoré, en peu d'instants, la filature de M. Félix Guillemet, adjoint. Cette filature, située rue de Beau-Sejour, à laquelle était joint un atelier de tissage, occupait environ 175 ouvriers, dont la plupart vont se trouver sans travail.

« Le foyer de l'incendie s'est déclaré au premier étage, dans la partie ouest de l'usine, où se trouvaient des métiers à filer. Les ouvriers, qui n'avaient pas travaillé depuis la veille, étaient venus le matin seulement pour nettoyer leurs métiers. Puis, à dix heures et demie, tout le monde étant parti, le contre-maître, M. Doré, fit sa ronde comme à l'ordinaire, et ne vit rien qui pût éveiller des soupçons.

« L'incendie ne peut être attribué qu'à une cause : c'est que des déchets gras échauffés par un rayon solaire se seraient enflammés et auraient communiqué le feu au plancher imbibé d'huile.

« On n'a pu sauver que le bâtiment où était la machine à vapeur et celui où sont les chaudières.

« Les bâtiments incendiés avaient une longueur de 150 mètres environ. Le feu a dévoré le rez-de-chaussée et les deux étages; ils contenaient le tissage, la corderie, la filature, la forge, un atelier de menuiserie et divers magasins. Tout a été la proie des flammes.

« La perte a été évaluée à 400,000 fr.

« La filature de M. Guillemet est assurée aux compagnies l'*Union* et la *Paternelle* pour 375,250 f.

« Les premières pompes arrivées sur les lieux sont celles des raffineries Etienne et Cézard, de la chambre de commerce, de la gare du chemin de fer et des quartiers de Vertais, puis plus tard celles de la ville. Un fort détachement de 50<sup>e</sup> a été employé à éteindre le feu.

« Cette nuit, les murs se sont presque tous écroulés intérieurement, et les autres menacent de tomber.

« La manufacture des tabacs et la raffinerie de MM. Chénard et Thébaud ont couru les plus grands dangers. Des charbons incandescents pleuvaient sur ces usines, dont les façades ont été plusieurs fois sur le point d'être incendiées.

« Tout le monde a fait son devoir; plusieurs personnes se sont particulièrement distinguées, parmi lesquelles on peut citer M. Dion, directeur du service d'eau; les pompiers Royé, Tortevin, Tremolot, Mathieu et André; le nommé Gasnier, garçon brasseur chez M<sup>me</sup> Freudenthaler; M. Bonlais, perroquier, chaussée de la Madeleine. Deux travailleurs ont été blessés, mais sans gravité : l'un, le nommé Jean-Constant Gabory, manœuvre, rue Grande-Biesse, est tombé du haut d'une échelle et s'est contusionné à la hanche et à la jambe gauches, et l'autre, Julien Mayeux, limeur, rue St-Léonard, qui s'est brûlé le front en approchant trop près de la fournaise.

« M. le préfet s'est rendu sur les lieux, ainsi que M. le baron de Girardot, secrétaire-général, MM. Caissart et Chauvet, adjoints; M. le juge d'instruction; M. de Larralde, commissaire central; M. Mallet, commissaire de police, etc.

« Parmi les personnes qui sont arrivées les premières, on remarquait M. Favre Coavel, M. le curé Fournier, qui encourageait les travailleurs, et plusieurs ecclésiastiques.

« On signale la conduite courageuse et empressée de plusieurs prisonniers autrichiens, qui se sont montrés dignes, en cette circonstance, de toutes les sympathies qui les entourent, depuis que le sort des batailles les a fait nos hôtes. »

— L'Empereur, prévenu par M. le conseiller d'Etat, préfet de la Loire-Inférieure, de l'incendie de la filature de M. Guillemet, a envoyé immédiatement une somme de 800 fr., pour être distribuée aux ouvrières que cet établissement faisait vivre et qui resteront quelque temps sans travail.

Voici encore un nouveau sinistre dont nous trouvons le récit dans l'*Union bretonne*.

A peine était-on remis de la vive émotion que venait de causer l'incendie de la filature de M. Guillemet, qu'un autre sinistre, dont les proportions auraient pu devenir bien plus considérables, est venu jeter la terreur dans la cité; le feu s'était déclaré dans l'établissement de M. Bureau, fileur, quai Baco.

Le dommage s'est élevé approximativement à une vingtaine de mille francs.

L'établissement était assuré.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

STATION DE SAUMUR.

A partir de ce jour, le bureau de Saumur recevra,

voyait poindre un abandon insultant, tandis que le père sentait avec effroi le doute entrer dans son cœur.

— Félicie ne m'aurait-elle avoué qu'une partie de la vérité? se dit-il un jour en tremblant lui-même de son doute. Cette question était, comme la meche d'une mine, grosse de désastres, car si l'officier aimait sa fille, il n'était pas de ces hommes chez qui l'amour paternel pousse l'idolâtrie jusqu'à la faiblesse et pardonne tout, même le déshonneur. Cependant il s'était fait une loi impérieuse de la patience; il résistait aux suggestions de la réflexion qui aggravaient les choses. Il se reprochait de douter de sa fille, de sa loyauté, de son honneur; et sa vie se consumait dans cette pénible alternative.

Quelqu'un dominait la situation par sa sagacité et son sang-froid; il est vrai qu'il avait l'avantage de n'y être pas engagé par ses sentiments personnels.

Ce quelqu'un était Lucien Menneville.

La disparition prolongée de Derville, son silence absolu et ses précautions, lui parurent le résultat d'un autre mobile que celui que supposait le capitaine; il pressentit quelque chose dont il ne comprenait pas le but, mais qui lui parut en harmonie avec ce qu'on disait de l'auteur du désordre causé dans la famille de l'officier. Les détails du fait étaient exclusifs du hasard; l'abandon n'avait de sens qu'en cherchant ailleurs que du côté de la jeune fille, dont il ne lui vint pas même à l'idée de suspecter la sincérité. Que pouvait-il y avoir? Lucien se

comme avant la guerre, toutes les dépêches privées à destination de la Lombardie.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

### DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 17 juillet. — Le Times s'attache à réfuter la note du *Moniteur* d'hier.

Il dit que l'armée anglaise est numériquement inférieure à l'armée française; la France peut, en effet, envoyer 400,000 hommes en Angleterre, qui ne pourrait leur opposer, sa milice comprise, que 110,000 hommes.

Un tiers du budget militaire de l'Angleterre est seulement employé à l'entretien des soldats, la plus grande partie de ce budget sert à défrayer les colonies.

Pourquoi, ajoute le Times, la France désire-t-elle arrêter les préparatifs de défense de l'Angleterre? Celle-ci ne songe pas à une invasion en France, tandis que la France songe à envahir l'An-

gleterre. En conséquence, nous devons nous protéger nous-mêmes. — Havas.

### OEUVRES DE PIANO Composées par Ch. NEUSTEDT.

- Op.
5. *Lorenza*, grande valse brillante.
  6. *Le Réveil des Oiseaux*, caprice-mazurke.
  7. *La Voix du Cœur*, cantabile.
  8. 1<sup>er</sup> *Nocturne*.
  9. *L'Organiste*, fantaisie.
  10. *Dans la Chapelle*, prière.
  11. *Coquetterie*, étude d'agilité.
  12. *Un Matin dans les Bois*, caprice-mazurke.
  13. *Valse des Rêves*.
  14. Trois transcriptions variées sur les *Noces de Figaro*, de Mozart:
    - 1<sup>o</sup> *Mon Cœur soupire*;
    - 2<sup>o</sup> *Non piu Andrai*;
    - 3<sup>o</sup> *Sull' aria*.
  15. *Valse des Feuilles*.
  16. *Pastorale allemande*, souvenir d'enfance.
  17. *Faust*, fantaisie sur l'opéra de Ch. Gounod.

Ces morceaux sont édités à Paris, au *Ménestrel*, 2 bis, rue Vivienne, et chez CHODENS, rue Saint-Honoré.

En vente, en province et à l'étranger, chez tous les marchands de musique.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT AU MÊNESTREL.

- 1<sup>er</sup> *Trio en si bémol*, pour piano, violon et violoncelle.
  - 2<sup>o</sup> *Trio en ut mineur*, id., id., id.
- Concerto en re mineur*, avec accompagnement d'orchestre.
- Méditation* pour violon, violoncelle, piano et orgue.

BOURSE DU 26 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 67 85.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 96 50.

BOURSE DU 27 JUILLET

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 67 80  
4 1/2 p. 0/0 baisse 1 fr. — Ferme à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gerant

Etude de M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à Varennes sous-Montsoreau.

### VENTE MOBILIÈRE.

Le dimanche 7 août 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à Varennes, chez M<sup>me</sup> RONDERAY, propriétaire, demeurant à Varennes, à la vente publique d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits garnis, tables, chaises, armoire, buffet et autres meubles; batterie de cuisine, linge, etc.; Vaches et autres bestiaux.

Il sera en outre vendu les récoltes ci-après :

1<sup>o</sup> Vingt-cinq ares de chaume, dans un morceau de terre, nommé les Champs-Rabiés, au canton de la Motte, commune de Varennes.

2<sup>o</sup> Quatre ares de chaume, également dans un morceau de terre, aux Jardins, commune de Varennes.

3<sup>o</sup> Quinze ares de chaume, dans un morceau de terre, au Quart, même commune.

4<sup>o</sup> Quinze ares de pois, dans le même morceau de terre.

5<sup>o</sup> Deux ares de pois, dans l'Onche, derrière la maison, au canton de la Motte, même commune.

6<sup>o</sup> Vingt-quatre ares de pommes de terre, dans la même pièce de terre.

7<sup>o</sup> Trois ares de citrouilles, dans la même pièce.

8<sup>o</sup> Les fruits de trois rangées de vigne, affilées de fruitiers, plantés dans le morceau du Quart (ainsi que les fruits des fruitiers).

9<sup>o</sup> Les fruits de trois autres rangées, dans les Champs-Rabiés.

10<sup>o</sup> Et de trois rangées, dans le champ des Jardins.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Par autorité de justice.

Dimanche prochain, 31 juillet 1859, à midi, au domicile du sieur Louis MARQUIER, aubergiste à Varrains, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier à Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers, consistant en :

Meubles meublants, linges de toute sorte, batterie de cuisine, vaisselle, ustensiles de cabaret, billard et accessoires, liqueurs, vins, bouteilles vides; lits, couettes, bois de chauffage et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant. (348)

Etude de M<sup>e</sup> ARMAND SIMON, huissier, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 17, à Saumur.

### VENTE

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le samedi 30 juillet courant, à midi, place de la Bilange, à Saumur, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, à la vente du mobilier du sieur MICHEL, portefaix, consistant en :

Lit, tables, commodes, bouteilles, verres, etc., etc.

On paiera comptant. (449)

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES,**  
De **MARCHANDISES NEUVES,**  
Pour cause de cessation de commerce,

Dans des Magasins, sis à Saumur, rue du Petit-Thouars, n<sup>o</sup> 2,

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur,

LE JEUDI 4 AOUT 1859, A MIDI,

Par le ministère de M<sup>e</sup> Plé, commissaire-priseur.

Il sera vendu :

Seize belles pendules, différents modèles, plusieurs paires de lampes modérateur en porcelaine, estampées, vases chinois, fleurées et décorées, tapis moquette, tapis de table, tapis d'escalier, plusieurs belles commodes acajou et noyer, lits en fer, statuettes, flambeaux, jardinières et tabourets rustiques, barattes, système Neveu, et sceaux Chevreau, de Saumur, moulins à vanner le blé, et quantité de robinets en cuivre, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Samedi 30 juillet, à midi, sur la place de la Bilange, il sera vendu aux enchères six beaux chiens de chasse courants, chassant très-bien le lièvre, etc.

Il sera aussi vendu une voiture à 10 places (dite omnibus), en très-bon état.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**A AFFERMER LA MINOTERIE DE DESMOULINES,**

Située près Airvault (Deux-Sèvres), sur un ruisseau ne manquant jamais d'eau, ayant quatre paires de meules anglaises.

S'adresser à M. MATHIEU, notaire à Airvault, ou à M. FOURBEAU, propriétaire audit lieu. (326)

**À VENDRE UNE MAISON.**

Rue de la Petite-Bilange, occupée par les sieurs Guichard et autres.

S'adresser à M. BOURNILLLET, négociant, et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (294)

**À Vendre ou à Louer, DEUX MAISONS NEUVES,**

Sises à Saumur, Rue Courcouronne, n<sup>os</sup> 8 et 12.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> CHAPIN, notaire à Beaufort.

**À VENDRE À L'AMIABLE, UNE VASTE MAISON,**

Sise à Beaufort-en-Vallée.

Cette maison se compose de salle à manger et cuisine, élevées sur cave, salon et chambre au rez-de-chaussée.

Quatre chambres à coucher au premier étage, vaste grenier au-dessus;

Cour où se trouvent une buanderie, une écurie et remise, et grand jardin à la suite.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHAPIN, notaire à Beaufort. (333)

**À VENDRE PAR ADJUDICATION,**

Le dimanche 31 juillet, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur,

Une MAISON, avec cour, jardin, remise, écurie et servitudes, sise à Saumur, rue de la Porte-Neuve, n<sup>o</sup> 3, autrefois occupée par M<sup>me</sup> veuve TOCHÉ.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

On entrera en jouissance de suite. Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (332)

**À VENDRE Une MAISON (Café-Saumurois),**

sise rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 3.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

**À VENDRE UN BON PIANO.**

S'adresser au Bureau du journal.

**À LOUER**  
Présentement, BOUTIQUE ET APPARTEMENTS

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

**À LOUER**  
Présentement, Une MAISON, fraîchement décorée, avec cour, remise, écurie et jardin, rue du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. NANCEUX. (334)

**AVIS.**

M. DIXMIER, ancien syndic des huissiers à Saumur, prévient le public qu'il vient d'établir un cabinet d'affaires en cette ville, rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 42.

Il s'occupera des recouvrements difficiles et éloignés, d'affaires litigieuses, liquidations judiciaires, réunion de créanciers, faillites; représentera les parties devant MM. les juges de paix, fera les arpentages, expertises, états de lieux, pétitions, correspondances à l'étranger; dressera des arbres généalogiques pour les successions, et achètera les créances sur l'armée, etc., etc. Du reste, ses études et sa longue expérience des affaires le mettent à même de répondre à beaucoup de consultations. (345)

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un SECOND CLERC. (346)

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (297)

## REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,